



Assemblée Générale du Groupe ORAPI Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société ORAPI sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra le **mardi 24 avril 2013 à 10h30** au siège social de la société ARGOS HYGIENE, ZAC Centre de Saint Bonnet, 301 Rue Denis Papin, 38090 VILLEFONTAINE.

L'avis de réunion, valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 20 mars 2013.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires selon les modalités suivantes, et ce conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

ORAPI conçoit, fabrique et distribue des solutions et produits techniques consommables pour l'hygiène et la maintenance.

***ORAPI est coté au compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN : FR0000075392-
Code Reuters : ORPF.PA - Code Bloomberg : ORAP.FP
Site Internet : www.orapi.com***

Contacts :



Directeur Général Délégué
Henri Biscarrat
Tel : +33 (0)4 74 40 20 04
henri.biscarrat@orapi.com

Communication ORAPI
Fabienne CHIFFLOT
Tel : +33 (0)6 60 36 46 81
fabienne.chiffлот@orapi.com



J.Gacoin/S.Kennis
Tel : +33 (0)1 44 91 52 49
jgacoin@aelium.fr